



TAFTA chez Manuel Valls

L'association de Treffort-Cuisiat, *Vigilance Information Santé* a été reçue vendredi 29 mai par Guillaume Lacroix, adjoint au maire de Bourg, pour lui parler de TAFTA, ce grand marché transatlantique dont nous ne voulons pas. Nommé



récemment conseiller du premier ministre, il lui a été demandé de porter le message à son patron. Ce sera l'occasion de rappeler les conséquences désastreuses de ce projet sur tous les plans : social, environnemental, santé, juridique. Il lui a été remis, pour François Hollande, Manuel Valls et Ségolène Royal, une lettre ouverte et une pétition de 310 signatures locales qui viennent s'ajouter aux 1.900.000 d'internet sur 12 pays alors que 1.000.000 sur 7 pays devraient déclencher une *Initiative Citoyenne Européenne* sous forme d'un référendum. La délégation était composée pour VIS de Monique Béréziat, Bernard Mercier, Jean Luc Maurier et Jean Maupoint pour ATTAC.

Jean Luc MAURIER

Dis papy, pourquoi l'eau elle est bleue ?

C'est désormais une institution, la ville de Bourg-en-Bresse organise chaque année en mai un événement culturel. *Métamorphoses* l'an passé, *Des goûts et des couleurs* cette année. Avec Guillaume LACROIX, l'adjoint à la culture de Bourg-en-Bresse, pas de souci, l'imagination est au pouvoir. Mais est-ce lui qui a eu l'idée de peindre le fond des bassins des fontaines en rose, la couleur de la ville ? Personne n'y verra une allusion politique sauf les malveillants comme moi. Le bleu du ciel n'appartient à personne et même si c'est la couleur de la droite, il a bien le droit de se refléter dans les bassins de la ville. Une satisfaction, je ne suis plus obligé d'expliquer à mes petits-enfants pourquoi l'eau est bleue. Mais plus tard, je leur expliquerai pourquoi à Bourg-en-Bresse en ce mois de mai 2015, elle a été rose.

Charles VIEUDRIN

Dimanche 7 juin

Fête du vélo à Bourg-en-Bresse

Bourg-en-Bresse Agglomération, avec les concours des communes, de BBA, *Bourg Nature Environnement*, *le Cyclo Bressan Charles Antonin*, *Saint Denis Cyclisme*, *Saint Denis Rando Cyclo* et *JOS international/Spanninga* propose des parcours encadrés et fléchés au départ de la petite halle du

Champ de Foire. Il faut s'inscrire sur place pour une question d'assurance et respecter les consignes de sécurité et l'âge minimum pour les enfants.

La Station (point de location des Vélook, près de la gare, se déplace au Champ de Foire. Il sera possible de louer des vélos et des VAE, Vélos à Assistance Électrique. Pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer, la fête aura lieu sur place avec des animations pour les enfants.

Plus d'infos sur le site de BBA : www.bourgenbresse-agglomération.fr

À cette occasion, vous pourrez découvrir la nouvelle acquisition de Bourg Nature Environnement, un triporteur à assistance électrique, décoré aux couleurs de l'association.

Rendez-vous donc sous la petite halle du Champ de Foire de Bourg-en-Bresse dès 7 h 30 pour le départ des circuits les plus longs à 8 h. Pour le circuit urbain, 17 kilomètres, inscriptions à 8 h 30 pour un départ casqué à 9 h. Enfants à partir de 8 ans et accompagnés.



La couleur brune

« Des goûts et des couleurs »,

C'est le thème de l'événement culturel de Bourg-en-Bresse en ce mois de mai 2015.

Suite à l'expulsion des migrants de leur logement de fortune, Rémi Garaud dont on connaît l'humour décapant nous dit « La Mairie opte pour le dégoût et la couleur brune »

ébullitions - journal mensuel

n°124 - mai 2015

• Prix au n° : 1,5 € • Abonnement un an, 10 n° : 15 €

• Six mois : 7,50 €

(chèques libellés au nom de : Association ébullitions)

Adresse : Maison de la Vie Associative,

2 boulevard Irène Joliot-Curie, CS 70270

01006 BOURG-en-BRESSE, CEDEX.

Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01

ebullitions01@gmail.com

Né au sein du Forum départemental des listes citoyennes, le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Laurent HERVIEU, Guy MAULANDI, Patrick PERRET, Jean Luc MAURIER, Nathalie VALLÉE, Charles VIEUDRIN, Armand DARMET.

Du 19 au 23 juillet, se déroulera à Bourg-en-Bresse, dans les locaux du *Foyer des 3 Saules*, un stage international en espéranto d'une ampleur nouvelle puisqu'il regroupera 13 Coréens du Sud, 12 Français et 5 Chinois. Ce projet a vu le jour suite à des relations suivies depuis plusieurs années entre le club Espéranto de Bourg-en-Bresse et le groupe coréen des enseignants LLG-oj (écoles alternatives coréennes)



« Espéranto et alternatives »

Ce sera le thème central de cette rencontre. Certes, l'usage de la langue internationale d'espéranto est, en soi, la première des alternatives à la langue dominante qu'est l'anglais. Mais ce qui motive le contenu de ce stage, c'est le constat d'une certaine convergence de vues entre nos deux groupes. En effet ces écoles « libérées » en Corée du Sud sont nées de

L'espéranto au contact des alternatives

la volonté de certaines familles de refuser le système extrêmement compétitif dominant sur le modèle japonais... Le pari de ces familles et de ces jeunes est, à l'opposé, de se donner d'autres moyens de réussite, en respectant les rythmes de chacun, leur envie d'apprendre, sur le mode des écoles Freynet et Montessori... Les voyages à l'international et le choix de l'espéranto comme langue d'échange sont une des clés de cette voie originale.

Diversité des thèmes alternatifs

Les échanges auront lieu sur les thèmes alternatifs suivants : le commerce équitable, les systèmes d'échanges locaux, l'auto-apprentissage, l'habitat collectif, comment bien se nourrir, qu'est ce qu'une école heureuse, l'épicerie solidaire, la marche mondiale des femmes. Jeux, chants, sketches, musique, danses sont aussi au programme.

Non violence, éducation à la paix

Un moine bouddhiste participera aussi à ces échanges et nous propose une conférence publique qui aura lieu le mardi 20 juillet en soirée. Une manifestation autour de l'*Arbre de la Paix* permettra l'expression du refus des guerres, des violences et de tout ce qui génère l'affrontement des communautés : inégalités croissantes, discriminations...

Au terme de ce stage, nous voyagerons

ensemble jusqu'à Lille, où nous participerons au 100e Congrès Mondial d'Espéranto.

Pour visiter notre nouveau site internet : <https://esperantobourgenbresse.wordpress.com>

Pour tout contact :

esperanto.bourg@gmail.com

Michel SARBACH

La phrase du mois

« Quand on ne peut le dire avec des mots, on va le dire avec des maux. »

Le pain, trop, c'est trop !

Un jour qu'il faisait faim, Dieu, dans sa bonté, créa le pain quotidien.

C'était un pain unique. Il était de blé. Il existait en trois modèles : le grand pain, le bâtard et la baguette. Quand on vous disait d'aller au pain, on ne pouvait pas se tromper.

Son fils Jésus, qui allait chercher le pain le matin, décida un jour, pour faire le malin, de multiplier les pains.

Avant, quand on allait chez le boulanger, on demandait du pain. Maintenant, on est obligé de choisir. On ne s'y retrouve plus. Il y en a trop, que choisir ?

Le pain au levain, le pain au son, le pain complet, le bûcheron, la fougasse, la banette, la flûte, la Briare, la Bayard, la seigle royale, la pastoureau, l'épeautre, la Viking.

Le pain médiéval, Sportif, Bel Orient, Cœur de lin, Grand siècle, Moisson, Meule de pierre...

À la bière, à la farine de châtaigne, au pavot, au porto, au chèvre, au lard, au cidre, au son d'avoine, au son du clairon...

Le pain est aux olives, aux céréales, aux abricots, aux dattes, aux figues, au raisin, aux noisettes, à la cannelle, à l'orange...

Il peut même être de singe et d'oiseau. Il y en a trop, on est dans le pétrin.

Jean Louis FOURNIER TROP

10 idées fausses sur l'immigration

C'est le dossier de *Libé* du samedi 23 mai ; en voici quelques-unes extraites de la revue de presse de Frédéric Pommier sur France Inter.

« Il y a une déferlante sur l'Europe via la Méditerranée. »

• **Faux**, les migrants arrivés en Europe en 2014 représentent 0.05 % de la population, une masse importante certes, mais gérable si tous les pays y prenaient leur part.

« L'Europe est la principale destination des réfugiés qui vont tous vers le Nord. »

• **Faux**, l'Asie est la principale concernée, accueillant plus de 10 millions de personnes, devant l'Afrique et l'Europe en 3e position.

« La France est un pays d'immigration massive. »

• **Faux**, en France, en moyenne, 200 000 immigrés entrent tous les ans soit 0,3 % de la population.

« La France ne peut accueillir toute la misère du monde. »

• **C'est faux.**

« Des terroristes peuvent se glisser parmi les migrants. »

• **C'est faux**, nous n'avons aucun exemple de ce genre.

Le business de la migration

Nous venons de vivre une campagne d'information sur les morts de la Méditerranée, et au bout de cette campagne, il y a eu rallonge de quelques millions d'euros au budget de la Frontex dont la mission, ne l'oublions pas, n'est pas de sauver des humains mais de surveiller les frontières : surveiller n'est pas veiller !*

Dans ce contexte j'ai trouvé intéressant de faire connaître les articles parus dans la revue Plein Droit du GISTI intitulé : Le business de la migration.*

L'Europe et d'autres États semblent s'être créé un ennemi : les migrants . Ils se sont lancés depuis plusieurs années dans une guerre contre ces migrants. Comme dans toutes guerres, ceci s'accompagne «d'informations» ou de «propagande», de «bons sentiments» ou en attisant bien évidemment des peurs, pour avoir l'assentiment des «citoyens».

A qui profite cette guerre ?

Dans la revue du GISTI *Le business de la migration*, Claire Rodier et Olivier Clochard attirent notre attention sur l'implication des grandes multinationales dans la sécurisation des frontières et la gestion de l'enfermement des migrants. (EADS, Thales, Finmeccacina, Indra, Siemens, Eriksson) pour la France : Bouygues, Gepsa, filiale de Cofely appartenant au groupe GDF-Suez).

L'augmentation du budget de la Frontex leur ouvre de belles perspectives !

Dans son livre, *Xénophobie business*, Claire Rodier met en lumière comment les sociétés privées de sécurité et les industries de l'armement profitent, voir influencent les politiques migratoires.

En voici la présentation ; La surveillance des frontières s'est muée ces dernières années en un business hautement profitable. Les sociétés privées de sécurité autant que celles de l'industrie de l'armement en savent quelque chose. Depuis le milieu des années 1990, elles ont trouvé dans ce nouveau «créneau» des opportunités inespérées. La plus grosse entreprise de sécurité, G4S (dont une partie de l'activité est consacrée à la «gestion» de l'immigration), emploie aujourd'hui près de 650 000 salariés, ce qui en fait le deuxième plus grand employeur privé du monde. Jamais, en effet, les politiques sécuritaires n'ont aussi fructueusement dopé le marché. FRONTEX, l'agence européenne des frontières mise en place par l'UE, est emblématique de ce boom politiquement rentable et financièrement profitable, bien au-delà des pays du Nord.

La Libye, avec ou sans Kadhafi, a su habilement tirer profit de la manne des migrants, ces derniers faisant l'objet d'infinis marchandages avec les capitales européennes. En Israël comme aux États-Unis, la construction de centres de détention pour étrangers et de murs, censés rendre étanches les frontières, se révèlent être un pactole pour l'économie locale. C'est aussi une façon efficace de conforter les angoisses et de nourrir les fantasmes xénophobes qui font le miel de certains politiciens.



Du Sénégal à la frontière mexicaine, de Kiev à Paris ou Tel-Aviv, les rouages invisibles de cette nouvelle ruée vers l'or sont, pour la première fois, mis en lumière et analysés dans ce livre détonnant.

Claire Rodier indique qu'«Avec le durcissement des politiques migratoires, un nouveau thème est apparu, celui du passeur-criminel ». La thématique du passeur-criminel sert à légitimer les politiques de plus en plus restrictives et à masquer une forme très lucrative d'exploitation de la migration, «la gestion des flux migratoires»

Le marché de la sécurité migratoire et les activités de lobbying de certaines entreprises auprès des autorités pour durcir les lois et aggraver la répression leur permet d'assurer leur activité et leur bénéfice.

D'après Claire Cordier, ce n'est que récemment en France que l'on trouve des articles sur l'économie de la sécurité frontalière et la sous-traitance du contrôle des frontières. Aux États-Unis, des travaux remontant à la fin des années 1990 explorent les formes prises par l'exploitation économique des phénomènes migratoires en recensant des activités, formelles ou informelles, légales ou illégales et des services qui en tirent profit. Au milieu des années 2000, des activistes américains ont commencé à dénoncer le prospère négoce dont bénéficient deux groupes se partageant 70% du marché des « prisons pour étrangers » aux États-Unis.

L'activité de lobbying de ces groupes auprès des autorités fédérales pour durcir les lois, aggraver la répression et multiplier les arrestations a eu une influence directe sur l'augmentation du nombre de sans-papiers détenus. Le danger de la privatisation des missions de surveillance et de gardiennage des migrants a été dénoncé aussi par Louis Jointet, ancien rapporteur du groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire.

Selon un rapport de l'ONG Statewatch, en Europe, la privatisation de la surveillance des frontières est en route depuis les années 2000 selon la formule d'un commissaire européen pour qui «la sécurité n'est plus le monopole des administrations, mais un bien commun, dont la responsabilité (suite page suivante)

et la mise en place doivent être partagées entre le public et le privé». L'IRIN* établit une corrélation directe entre la part croissante du secteur privé dans la gestion des centres et les mauvais traitements qu'y subissent les migrants.

Vers le business humanitaire

En France, une tendance marquée par le recours croissant aux procédures de marché public ou de délégation de service public dont bénéficient certaines associations pour prendre en charge cette mission, les a transformées, au cours des dernières années, en opérateurs zélés dont les logiques financières prennent le pas sur la vocation humanitaire.

Sur le même modèle, un nouveau marché est en train d'apparaître concernant l'accueil des mineurs isolés étrangers. L'idée qui commence à émerger pour la création de centres pour les demandeurs d'asile déboutés ouvre un boulevard pour les spécialistes du business humanitaires qui sont déjà sur les rangs

Plus près de nous, dans l'AIN, à la lumière de cet angle de vue on peut ainsi s'étonner que le marché de « l'accueil des migrants » soit le monopole d'une seule entreprise : Alfa3a, dont l'un des fondateurs n'est autre que Charles Millon.

Depuis fin 2013, les mineurs isolés étrangers ont été sortis du droit commun ; dans l'Ain, il a été créé un DAMIE* géré par l'ADSEA, plus connue sous le nom de Sauvegarde de l'Enfance

Demandeurs d'asile à Bourg-en-Bresse

2 expulsions en 48 heures

Honte à la République

Mardi 19 mai dernier, une cinquantaine de demandeurs d'asile ont été expulsés d'une maison réquisitionnée par les militants, Avenue de Marboz à Bourg-en-Bresse. Lors de l'expulsion précédente, du bâtiment de l'ADAPEI en zone Cénord, la mairie leur avait offert le camping avant de les en expulser quelques mois plus tard. Face à une nouvelle réquisition au 2 de l'Avenue Jean Marie Verne, un immeuble appartenant à la ville, le maire, Jean François Debat fait le coup de force en ordonnant à la police d'expulser les occupants pour violation de domicile. Plusieurs



et de l'Adolescence, (la deuxième entreprise du département sur le marché du secteur social.)

Pour Alfa3A, l'accueil des demandeurs d'asile est-il un marché, un service et un service pour qui ?

Accueil ou contrôle des populations, service aux personnes ou bras armé de la politique migratoire ?

Depuis longtemps, un certain nombre de personnes qui côtoient les demandeurs d'asile se posent des questions sur le « zèle » et « l'ambivalence » d'Alfa3a.

Cette ambivalence fait dire aux personnes « accueillies » : « nous sommes considérées comme des personnes le temps où on permet à l'association de gagner de l'argent, après nous n'existons plus ».

Nous entendons parfois que ce « marché » n'est pas aussi lucratif que cela, que ce secteur mettrait en péril l'équilibre financier d'Alfa3a. On se demande alors pourquoi elle

ne se retire pas de ce marché, et qu'elle ne met pas ses comptes sur la place public ?

Bernadette PERRAUD

* FRONTEX : Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne, en français « Frontières extérieures »

* GISTI : Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigré-e-s

* IRIN : bulletin en ligne d'analyses et de nouvelles humanitaires dépendant des Nations Unies

* DAMIE : Dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers

Si le sujet sur la Frontex vous intéresse vous pouvez consulter entre autre le site de Migreurop et de Frontex.

militants sont embarqués avec test ADN comme si on avait à faire à des délinquants.

Rappelons que durant toute la procédure de demande d'asile auprès de l'OFPRA et de la CNDA, le préfet doit loger les demandeurs d'asile, ce qu'il ne fait pas systématiquement ou souvent avec retard. En 2015, à Bourg-en-Bresse, des familles vont dormir dehors. Dans quelle société vivons-nous ? Le maire joue la force contre un peu d'humanité et il sait très bien qu'à part quelques militants, personne ne viendra se plaindre à lui. Il dit faire pression sur le préfet pour trouver une solution, mais son souci, c'est surtout de ne pas déplaire à ses amis socialistes. Car enfin, qui a été gêné ces deux dernières années par une cinquantaine d'étrangers en zone Cénord puis Avenue de Marboz ? Qui s'en serait aperçu s'il n'y avait pas eu d'articles dans les journaux ? Personne.

Charles VIEUDRIN

Jean François Debat à la une de l'Express

Il y a quelques semaines, le maire de Bourg, Jean François Debat faisait la Une de l'Express. Voici ce qu'en dit Christophe Perny, ex-président (PS) du Conseil Général du Jura, ancien collaborateur.

« C'est une mécanique intellectuelle impressionnante ! Elle lui confère une autorité qui inspire la confiance. Apaisant, il sait rassembler des gens très différents. Il n'aime pas le conflit et privilégie le consensus. Il est même du genre à appeler son opposition pour expliquer un choix. Il a par ailleurs la foi. Sa culture religieuse structure sa personnalité. »

Pour une liberté de circulation et d'installation universelle

Ces Migrants sont aujourd'hui quasi systématiquement victimes du non respect des droits de l'homme.

On le constate près de chez nous, dans l'Ain où la bataille est ouverte contre cette population fragilisée : refus de les loger et difficulté d'accéder aux droits, expulsion de leur logement de fortune, confusion récurrente entre étranger et délinquant.

On le constate à l'échelle européenne : les migrants meurent et on ne sait apporter qu'une réponse encore plus répressive de contrôles des frontières. Les responsables seraient les passeurs et non les gouvernements qui refusent d'accueillir légalement des victimes. De plus, sous couvert d'aide au développement, on cherche à toujours plus contrôler le flux migratoire : il s'agit de payer notre tranquillité en donnant des moyens importants à des gouvernements véreux pour qu'ils répriment et contrôlent leur peuple.

Dernièrement, l'Union Européenne s'apprête à aider l'Érythrée, l'un des régimes les plus répressifs au monde : «*Comment l'Union européenne qui défend les valeurs de l'État de droit et de la démocratie peut-elle soutenir un tel régime ? S'interroge Cléa Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique de 'Reporters sans frontières'. Il est stupéfiant que l'Union européenne fournisse une telle assistance au régime d'Issayas Afeworki sans demander la moindre contrepartie dans le domaine des droits de l'Homme et de la liberté d'expression*», poursuit-elle. (Publié le 28 avril sur le site *Reporters sans frontières*)

On le constate à l'échelle mondiale : partout fleurissent des murs, des barbelés électrifiés, les camps de réfugiés sont saturés et les pays «accueillants» n'ont pas les moyens d'apporter le minimum de dignité. C'est le cas notamment du Liban qui accueille un nombre de réfugiés syriens qui risque de le déstabiliser à court et long terme : «*Le HCR appelle de nouveau la communauté internationale à aider le Liban qui a été extrêmement généreux (...) et mérite plus d'aide qu'il ne reçoit actuellement*» (porte-parole du Haut Commissariat aux Réfugiés).

Ainsi, partout dans le monde, le Migrant devient une personne victime, en danger, et non assistée. Claude Calame (Anthropologue) parle de crime contre l'humanité dont la définition est «*la violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux*» ; et ceci par une action politique délibérée. («*Dénonçons le crime contre l'humanité commis contre les migrants*» *Le Monde* du 08/04/2015).

Seule la libre circulation des personnes à l'échelle mondiale peut être l'alternative à cette situation suicidaire. Certains verront là une idée utopique et non réalisable. Elle est pourtant défendue par un grand nombre de chercheurs (économistes, géographes) : reste qu'elle soit entendue par les politiques qui devront assumer le fait de se

- *Il y a ceux qui veulent voyager, étudier, s'installer, et qui peuvent : citoyen d'un pays protecteur, détenteur d'un passeport, ayant les moyens de mobilité et de payer leurs visas si besoin, le monde leur est ouvert et bien souvent accueillant.*
- *Il y a ceux pour qui migrer n'est pas un choix : ils y sont poussés par la situation économique, sociale ou environnementale de leur pays, le monde leur est fermé et toujours hostile.*

trouver à contre courant des idées de renfermement sur soi, de peur, de xénophobie qui dominent ; car c'est un concept qui nécessite essentiellement de se réapproprier les valeurs du vivre ensemble dans l'acceptation des différences...

Catherine Withol De Wenden, explique la régulation «naturelle» qui peut naître de l'ouverture (*Faut-il ouvrir les frontières ?* Paris, Presses de sciences Po, 1999) «*Plus on ferme les frontières, plus les migrants s'installent, plus on les ouvre, plus ils se sédentarisent*».

Ci-dessous un extrait de la déclaration de l'Assemblée de convergence sur la liberté de circulation et d'installation et la citoyenneté universelle.

«*Nous, organisations et citoyenNES de la société civile mondiale, réunies à Tunis en mars 2015, appelons les pays du monde à adopter un nouveau traité international sur le droit des migrantES et la citoyenneté universelle. Nous considérons la planète comme un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance. La migration, intrinsèquement liée à l'Histoire de l'humanité, est une richesse. Le droit de migrer puise ses racines dans les luttes pour la reconnaissance des droits humains. Il s'appuie sur de grands textes, tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (et notamment son article 13), la Convention Internationale du Droit des travailleurs*

migrants et de leurs familles, et la Convention de Genève.

Nous souhaitons proposer un nouveau traité international qui s'articulerait autour des axes suivants :

Aucun être humain n'est illégal. Les migrantES doivent être reconnuES comme des citoyenES à part entière.

Les migrantES devront accéder aux mêmes droits civiques et sociaux dans le pays d'accueil que les citoyens nationaux notamment en matière d'éducation, de soins, de travail, de participation à la vie démocratique.

La reconnaissance du droit d'asile comme un droit inaliénable doit être appliqué sans restriction et élargi aux victimes du dérèglement climatique».

Karine TERRAZ

Références :

- *Pour une organisation citoyenneté universelle* : <http://www.o-c-u.org/fr/>
- *Atlas Mondial des Migrations*, Catherine Withol De Wenden, éd. Autrement 2009.
- *Immigration : fantasmes et réalités – Pour une alternative à la fermeture des frontières – Sous la direction de Claire Rodier et Emmanuel Terray, sur le vif, la découverte, 2008.*



Péronnas, ville accessible ?

Réponse du maire Christian Chanel

« Charles,
Je te remercie de m'avoir transmis l'article que tu as écrit dans « Ébullitions ».

Je tiens cependant à t'apporter quelques précisions :

Le Tribunal administratif de Lyon a condamné la commune à verser

- 2 021 € à Madame Vanel (dont 886 € de frais d'huissier),
- 1 185 € à Madame Denis,

Soit un total pour les 2 plaignantes de 3 206 €

À cela, il faut ajouter les frais d'huissiers et d'avocats, ce qui monte le préjudice subi par la commune à environ 10 000 € sans compter les travaux qui étaient à reprendre pour le 20 mai 2015 au plus tard, ce qui est fait.

C'est pour cela que mon adjoint Michel Petit a parlé dans le Progrès de 10 000 € en tout.

Je tiens à préciser que le correspondant local a rapporté dans son article, ce qui lui a été dit par Michel Petit, je ne comprends pas que l'on puisse mettre en cause un journaliste qui donne de son temps, presque « bénévolement », pour donner les informations aux lecteurs.

Je reste à ta disposition pour en parler de vive voix.

Je te prie d'agréer, Charles, l'assurance de mes salutations distinguées.

»

NDLR : cette réponse fait suite à un article paru dans le Progrès du 8 avril 2015 et un article d'Ébullitions dans le N° 123 d'avril 2015.

Le houblon

Humulus lupulus

Famille : Cannabacées



Le houblon, bien connu pour la fabrication de la bière est une plante herbacée vivace qui croît spontanément dans nos haies. C'est une liane qui peut atteindre jusqu'à 6m de long. Sa tige rugueuse comparable à de la toile émeri, porte des feuilles opposées ressemblant beaucoup à celles de la vigne. La plante est dioïque, c'est-à-dire qu'il y a des pieds mâles et des pieds femelles séparés. Les pieds femelles portent des cônes de 3 à 4

cm de long à écailles molles de couleurs jaune vert. Si on regarde entre les écailles, on découvre une poudre jaune le lupulin, aromatique et amer.

Actuellement, les plans femelles sont cultivés dans des houblonniers qui peuvent avoir une durée de vie de 30 ans.

À votre table

Parmi les asperges sauvages printanières, les pousses terminales de houblon sont de celles à ne pas manquer. Nommées « jet » de

Réalité ou fiction

(Extrait de « L'emprise », le premier livre de la trilogie romanesque de Marc DUGAIN consacrée à la vie politique française.)

« Si je rate mon premier mandat, l'alternance se produira dans 5 ans pour 5 ans. Dans tous les cas tu devras attendre au minimum 10 ans si ce n'est pas 15 ou 20. Pour quelqu'un comme toi, dont la patience n'est pas la première qualité, c'est invivable. Je le comprends, sans l'ambition d'être le premier, inutile de s'engager en politique, autant faire gardien de musée. Je connais ton énergie, je connais ta force destructrice, je ne me fais aucune illusion. On se connaît depuis assez longtemps, on ne s'aime pas, mais on a fait plutôt du bon boulot ensemble jusqu'ici. Qu'est-ce que tu proposes ? »



NDLR : Chers lecteurs et chères lectrices d'Ébullitions, sans doute n'aurez-vous pas de difficultés à nommer ces 2 interlocuteurs. Attention, plusieurs réponses sont possibles. Envoyez-les ainsi que vos commentaires à ebullitions01@gmail.com ; nous les publierons.

houblon par les restaurateurs, elles sont à cueillir dès le mois d'Avril. On peut les croquer crues ou revenues à la poêle pour être ajoutés à une omelette. Cuites à l'eau, les pousses de houblon sont aussi très bonnes à déguster accompagnées d'une vinaigrette. Les cônes de houblon sont à cueillir en septembre. On réalisera un sirop que l'on utilisera pour ses vertus calmantes. On peut également faire infuser les cônes dans du lait pour réaliser des crèmes et des flancs.

Pour votre bien être

Ce sont les cônes qui possèdent les vertus suivantes : ils facilitent l'endormissement, sont calmants, contre l'anxiété, l'irritabilité et anaphrodisiaques. Le houblon présente des propriétés œstrogènes-like. Ceci a été découvert en Belgique lors de la cueillette des cônes par des femmes qui étaient en âge de reproduction. Elles présentaient des troubles de menstruation. Depuis, on produit un complément alimentaire, destiné aux femmes ménopausées.

Mais alors pourquoi ne pas consommer une bière par jour? Cela aurait le même effet. Hélas non ! Il faudrait boire 3 litres de bières blondes par jour pour avoir le même résultat.

Attention : les grands consommateurs masculins de bière doivent être conscients que celle-ci contient des phytoœstrogènes et qu'une consommation abusive peut entraîner à la féminisation dont l'agrandissement des seins.

Nadine BOULON